



15 juillet

2010 – Numéro 7

Tables des matières

- **Message du président-directeur général**
- **Processus de confirmation du respect des critères d'adhésion**
- **Réforme du droit d'auteur**
- **Stratégie sur l'économie numérique**
- **Politique publique**
- **Mémoire au Comité des finances et consultations prébudgétaires**
- **Dialogue transatlantique 2010**
- **Le point sur le dossier de l'Inde**
 - **Visite du premier ministre Singh au Canada**
 - **Atelier pour les intervenants**
 - **Mission en Inde en novembre 2010**
- **Formation d'un consortium voué au marketing international de l'éducation**
- **Mission fructueuse au Chili**
- **Image cohérente du Canada présentée au congrès 2010 de la NAFSA**
- **Coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur en Haïti**

Message du président-directeur général

Au cours des dernières semaines j'ai effectué des visites sur trois campus et participé à la conférence du réseau des responsables des relations avec les gouvernements, au Dialogue transatlantique et à un dîner donné par le premier ministre Stephen Harper en l'honneur du passage du premier ministre indien au Canada. Tous ces événements m'ont rappelé la diversité de notre milieu, la portée des activités des établissements membres de l'AUCC et leur influence au Canada et à l'étranger.

Plusieurs questions importantes ont été traitées lors de la réunion du conseil d'administration de l'AUCC en juin :

- l'approbation du schéma illustrant les priorités de l'AUCC pour les 24 prochains mois;
- l'approbation d'une ligne de conduite relativement à Access Copyright;
- l'approbation des priorités de promotion d'intérêts pour la prochaine année.

Tous ces points avaient fait l'objet de discussions lors des réunions des membres de l'AUCC tenues à Montréal en avril.

Les priorités de l'AUCC en matière de promotion d'intérêts pour la prochaine année sembleront familières; elles consisteront à faire progresser les dossiers sur la recherche, les questions liées aux Autochtones et les activités internationales – sans oublier l'importance d'harmoniser et de coordonner nos activités entre intervenants. Pour tenir compte de la nouvelle orientation, une importance accrue sera accordée à réunir des tiers défenseurs de notre cause et à adapter nos demandes aux priorités établies du gouvernement.

Dans cet esprit, l'AUCC a participé activement aux consultations sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur l'économie numérique et se prépare à prendre part au prochain examen du financement de la recherche et développement.

Le président du conseil d'administration de l'AUCC, Michel Belley, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, s'est rendu à Ottawa au début de juin pour préparer le terrain aux activités de promotion d'intérêts de l'automne. Ses messages ont été bien accueillis entre autres par la secrétaire adjointe du Cabinet, le sous-ministre adjoint des Finances, les dirigeants des organismes subventionnaires et le président du Comité des finances.

Au fil de nos rencontres du mois dernier (rencontre à Ottawa, visites sur les campus et discussions avec les responsables des relations avec les gouvernements), il est apparu évident que le projet de loi C-470 continue d'être un sujet de préoccupation. Plusieurs recteurs (ou présidents de conseils d'administration) ont à cet égard entamé des pourparlers avec le député de leur circonscription pour discuter des effets négatifs de ce projet de loi d'initiative parlementaire de l'opposition qui vise à limiter les salaires dans le secteur caritatif. L'AUCC poursuit sa collaboration avec ses membres et les groupes concernés et proposera des modifications à l'automne. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

J'aimerais enfin souligner l'immense succès remporté par l'atelier pour les intervenants sur la collaboration stratégique avec l'Inde, auquel un article entier est consacré ci-dessous. J'ai été frappé par la reconnaissance, par le milieu, de la nécessité de collaborer et d'approfondir notre engagement envers l'Inde, par la volonté de mettre en commun les leçons apprises et par l'engagement à travailler ensemble.

Processus de confirmation du respect des critères d'adhésion

Les établissements membres de l'AUCC seront bientôt appelés à signer un document confirmant qu'ils respectent les critères d'adhésion à l'Association. C'est la deuxième fois que l'AUCC demande à ses membres de signer ce document.

En octobre 2003, le conseil d'administration de l'AUCC a convenu que les établissements membres seraient appelés à confirmer, une fois tous les cinq ans, qu'ils continuent de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Association. Le premier processus de confirmation a eu lieu en 2005. Le présent processus de confirmation devrait être terminé en décembre 2010.

Lors de sa réunion d'avril 2010, le conseil d'administration a fermement confirmé la pertinence pour tous les établissements membres de se conformer à ce processus.

L'adhésion à l'Association a pris une importance croissante au cours des dernières années, particulièrement en raison de l'absence d'un agrément officiel au Canada. Ici comme à l'étranger, l'adhésion à l'AUCC, conjuguée à une charte provinciale, est considérée comme un gage de qualité en matière d'enseignement supérieur. Le conseil d'administration de l'AUCC croit que la confirmation du respect des critères d'adhésion revêt une importance capitale pour ses membres dans le contexte actuel de l'éducation postsecondaire en pleine évolution.

Le processus de confirmation fait partie de l'initiative d'assurance de la qualité de l'AUCC par lequel nous signifions au Canada et au monde entier la valeur et la qualité de ses universités membres. L'objectif est d'assurer la reconnaissance internationale permanente de la qualité des universités canadiennes, une reconnaissance importante non seulement pour favoriser le recrutement d'étudiants étrangers, mais aussi pour cultiver la réputation d'excellence des chercheurs et des diplômés canadiens.

Les 95 universités et collèges universitaires qui sont membres de l'AUCC doivent respecter un ensemble de critères relatifs à l'autonomie institutionnelle, la liberté universitaire, l'assurance de la qualité, l'étendue et la portée des programmes d'études ainsi que leur engagement envers la recherche et l'activité savante. L'initiative d'assurance de la qualité de l'AUCC voit à ce que les établissements membres disposent de politiques et de processus solides d'assurance de la qualité.

La confirmation du respect des critères d'adhésion à l'AUCC témoignera encore davantage du niveau élevé et de la qualité des établissements qui adhèrent à l'Association. Vous trouverez les critères d'adhésion à l'AUCC, qui font partie de ses statuts, au http://www.aucc.ca/ga/membership_crit/index_f.html.

Réforme du droit d'auteur

Le projet de loi sur la réforme du droit d'auteur déposé le mois dernier franchira l'étape de la deuxième lecture après la reprise des travaux du Parlement le 20 septembre prochain. Le projet de loi devrait ensuite être examiné par un comité conjoint formé de représentants du Comité de l'industrie et du Comité du patrimoine canadien.

L'AUCC a publié un communiqué de presse dans lequel elle accueillait favorablement le projet de loi lorsqu'il a été annoncé. Le projet de loi contient bon nombre des changements en faveur de l'enseignement proposés par le milieu universitaire au cours de consultations publiques tenues l'été dernier, dont :

- la modification de la clause relative à l'utilisation équitable qui inclut l'éducation;
- une exception ayant trait à l'utilisation éducative du contenu Internet;

- des modifications qui permettront la présentation de films en salle de classe et l'enregistrement de leçons pouvant être visionnées ultérieurement par les étudiants.

Le communiqué de l'AUCC faisait part de préoccupations relatives au fait qu'une méthode trop stricte pour protéger les dispositifs numériques puisse limiter l'utilisation équitable et les autres droits des utilisateurs prévus dans la Loi sur le droit d'auteur.

Au cours de l'été, le personnel de l'AUCC procédera à un examen approfondi du projet de loi et cherchera à rencontrer des fonctionnaires d'Industrie Canada et du Patrimoine canadien pour discuter des aspects à améliorer.

Stratégie sur l'économie numérique

Le gouvernement du Canada a lancé des consultations nationales en mai dernier pour établir une stratégie sur l'économie numérique. Le processus de consultation comprend une série de sept discussions en table ronde. Organisées par Industrie Canada, les discussions se tiendront dans divers endroits au Canada jusqu'au début de juillet.

L'AUCC a fait parvenir à ses membres de la documentation comprenant des messages clés pouvant être utilisés lors des tables rondes et dans l'élaboration de mémoires individuels.

Lors du lancement, le gouvernement a souligné que le renforcement du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) sera une composante importante de la stratégie. Comme les grappes d'innovation – p. ex., la grappe de TIC à Ottawa – sont des vecteurs reconnus de la croissance économique, les discussions en table ronde ont mis l'accent sur les moyens d'élargir le secteur des TIC dans chaque région. La consultation régionale d'Ottawa, à laquelle Paul Davidson, président-directeur général de l'AUCC, a participé, portait sur ce sujet. Nombre des intervenants du secteur privé ont mentionné l'importante demande pour le talent – les professionnels hautement qualifiés – dans le secteur des TIC à Ottawa. M. Davidson a insisté sur le rôle important que les universités canadiennes jouent dans l'acquisition des compétences et la formation des étudiants.

L'AUCC présentera au gouvernement, d'ici le 9 juillet, une soumission que vous pourrez lire au www.aucc.ca.

Politique publique

Le 8 juin dernier, l'AUCC et l'École de la fonction publique du Canada ont organisé conjointement une rencontre avec huit recteurs et six hauts fonctionnaires. Sous les auspices du programme des sous-ministres champions des relations avec les universités, et selon la règle de Chatham House, le groupe a participé à de franches discussions

concernant le document de consultation du gouvernement sur la stratégie relative à l'économie numérique.

Tous les participants ont apprécié la séance, et bon nombre d'entre eux étaient reconnaissants d'avoir eu l'occasion de rencontrer des participants de partout au pays pour discuter ouvertement de cet important enjeu de politique publique. Conformément à l'importance qu'elle accorde aux questions de politique publique, l'AUCC continuera de collaborer avec des fonctionnaires fédéraux à l'organisation de rencontres de cette nature sur d'autres sujets.

Mémoire au Comité des finances et consultations prébudgétaires

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes demande aux Canadiens de soumettre leurs recommandations prébudgétaires pour 2010-2011. Contrairement aux dernières années, les recommandations n'ont pas à être formulées en réponse à certaines questions, à être en nombre limité, ni à mentionner des coûts.

Les mémoires doivent être soumis au Comité permanent des finances au plus tard le 13 août et compter un maximum de cinq pages. Ils peuvent être soumis par voie électronique à FINA@parl.gc.ca.

L'AUCC élaborera son mémoire en fonction du programme de promotion d'intérêts de 2010-2011 approuvé par le conseil d'administration à sa réunion du 16 juin.

Comme d'habitude, le Comité permanent des finances tiendra des consultations à Ottawa et dans certaines villes désignées du pays à compter de septembre. Il semble toutefois que seul un petit nombre de groupes seront invités à y participer cette année. Voici un calendrier provisoire des consultations prébudgétaires qui seront tenues à l'automne :

Surrey, Colombie-Britannique :	le lundi 27 septembre 2010
Kamloops, Colombie-Britannique :	le mardi 28 septembre 2010
Saskatoon, Saskatchewan :	le mercredi 29 septembre et le jeudi 30 septembre 2010
London, Ontario :	le lundi 18 octobre et le mardi 19 octobre 2010
Lebel-sur-Quévillon, Québec :	le mercredi 20 octobre 2010
Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador :	le jeudi 21 octobre 2010

Dialogue transatlantique 2010

À la fin de juin, neuf recteurs canadiens se sont rassemblés à New York avec des collègues d'Europe et des États-Unis pour discuter de la manière dont les universités peuvent continuer à être le moteur de la prospérité et du progrès social malgré leurs ressources réduites, les attentes croissantes et un climat d'incertitude. Tenu à l'Université de New York, la 12^e édition du Dialogue transatlantique réunissait des membres de l'AUCC, de

l'Association européenne de l'université et de l'American Council of Education. Paul Davidson, président-directeur général de l'AUCC, a aussi participé au Dialogue en compagnie de la secrétaire de l'AUCC, Christine Tausig Ford.

Les participants se sont livrés à de vives discussions portant sur la situation économique, politique et sociale à l'origine des changements qui touchent les universités dans le monde entier. Ils ont ensuite formé de petits groupes pour discuter de la façon dont les dirigeants peuvent composer avec des ressources très limitées et faire les choix difficiles qui s'imposent en raison des pressions financières. Les discussions ont aussi porté sur des sujets comme l'avenir de la coopération internationale dans ce contexte économique; les partenariats avec le secteur privé; la manière de répondre aux exigences en matière de reddition de comptes. Les plénières ont porté sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement local et régional ainsi que sur les nouvelles façons d'améliorer, d'évaluer et de démontrer l'apprentissage.

Le Dialogue s'est terminé par un examen de la manière dont les universités du Canada, des États-Unis et d'Europe devront se transformer au cours de la prochaine décennie pour faire face au profil démographique des étudiants, au renouvellement du corps professoral et aux attentes croissantes, et en examinant les répercussions de ces changements pour les chefs d'établissement d'aujourd'hui.

Le prochain Dialogue transatlantique devrait se tenir en Europe en 2012.

Le point sur le dossier de l'Inde

Visite du premier ministre Singh au Canada

Le premier ministre indien Manmohan Singh était en visite au Canada à l'occasion du sommet du G-20 à la fin de juin et a pris part à une rencontre bilatérale avec le premier ministre Stephen Harper le 27 juin à Toronto. En vue de cette rencontre, l'AUCC a fourni des documents d'information qui font ressortir les efforts permanents de l'Association visant à promouvoir les relations canado-indiennes en matière d'enseignement supérieur et de recherche universitaire et l'importance de ces relations pour les établissements membres.

En compagnie de plusieurs membres de l'AUCC, de ministres du Cabinet et de dirigeants du secteur privé, Paul Davidson, président-directeur général de l'AUCC, a assisté, le 27 juin dernier, au dîner de gala donné par le premier ministre Harper pour souligner la visite du premier ministre indien. Les premiers ministres de deux pays ont mentionné dans leurs allocutions l'importance de l'enseignement supérieur dans le renforcement des relations bilatérales entre le Canada et l'Inde.

Un protocole d'entente entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le ministère du Développement des ressources humaines de l'Inde a fait l'objet d'une annonce au cours de la visite. Le protocole d'entente n'est qu'un des résultats des activités continues de l'AUCC visant à formaliser la relation entre les deux

pays dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les pourparlers relatifs à la signature du protocole d'entente ont été amorcés en février dernier, lors d'une rencontre entre le MAECI et Sukhadeo Thorat, président de la commission indienne des subventions universitaires, qui se trouvait au Canada à l'invitation de l'AUCC. Cette entente permettra d'améliorer la mobilité des étudiants et des professeurs entre le Canada et l'Inde.

Atelier pour les intervenants

L'atelier de l'AUCC consacré au partenariat stratégique avec l'Inde a été un franc succès. Plus de 50 représentants de 30 universités canadiennes y ont pris part à la mi-juin. L'atelier a également obtenu une bonne couverture médiatique au Canada et en Inde.

À cette occasion, des spécialistes de l'Inde, du Royaume-Uni et des Pays-Bas et des universitaires canadiens ont exploré des modèles efficaces de collaboration avec des établissements indiens. Le discours d'ouverture de Shashishekhar Gavai, haut-commissaire de l'Inde auprès du Canada, a été suivi d'exposés donnés par David Malone, président du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et ancien haut-commissaire du Canada en Inde, et par Karen Booth, première vice-présidente, MITACS. Le programme Globalink de MITACS a permis à plus de 100 des meilleurs étudiants indiens d'effectuer des stages dans des universités de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick cette année.

L'atelier a fait ressortir la diversité et la richesse des partenariats entre les établissements d'enseignement ainsi que la nécessité, pour les universités canadiennes, de collaborer afin de faire valoir l'excellence canadienne en Inde. Voici quelques-uns des principaux sujets qui ont été abordés :

- Les établissements d'enseignement canadiens souhaitent collaborer davantage dans des domaines comme l'encadrement des nouveaux établissements d'enseignement supérieur indiens, pour offrir ainsi aux étudiants canadiens des occasions d'effectuer des séjours d'études ou des stages en Inde, et attirer les meilleurs étudiants indiens aux cycles supérieurs.
- Il est nécessaire d'adopter une démarche multidimensionnelle dans l'établissement de relations en Inde, comprenant les organisations non gouvernementales, les groupes de réflexion et le secteur privé.
- Des créneaux d'expertise canadienne comme la formation permanente, les programmes d'enseignement coopératif et l'enseignement à distance ont été cernés.

Une séance portant sur le projet de loi indien sur les établissements étrangers était au programme de l'atelier. Ce projet de loi vise à ouvrir le secteur de l'enseignement supérieur indien sur le monde et pourrait avoir des répercussions négatives sur les partenariats existants entre des universités indiennes et étrangères. Avec l'appui de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Inde (FICCI) et le Haut-commissariat du Canada à New Delhi, l'AUCC a fait part de ses préoccupations au ministère du Développement des ressources humaines de l'Inde et demande des précisions quant aux dispositions de la loi.

L'AUCC publiera au début de novembre un compte rendu des principaux résultats de l'atelier qui servira de guide des bonnes pratiques.

La première journée de l'atelier, le magazine *Embassy* a publié l'article d'opinion de l'AUCC sur le renforcement de l'image de marque du Canada dans le secteur de l'éducation en Inde. L'article peut être consulté au <http://www.embassymag.ca/page/view/davidson-06-09-2010>.

Mission en Inde en novembre 2010

L'atelier a également préparé le terrain en vue de la mission en Inde à laquelle des chefs d'établissement prendront part du lundi 8 au lundi 15 novembre prochain dans le cadre de la stratégie de l'AUCC dans ce pays. La planification progresse bien et l'AUCC poursuit ses consultations auprès des gouvernements canadien et indien et du secteur privé pour coordonner les efforts de tous les intervenants. La mission comportera :

- une table ronde des recteurs, qui donnera suite à la table ronde organisée par le premier ministre Stephen Harper lors de sa visite en Inde en novembre 2009;
- un forum sur les partenariats canado-indiens axé sur les liens entre le milieu universitaire et l'industrie;
- des rencontres avec de hauts fonctionnaires des ministères indiens concernés;
- une participation importante au Sommet de l'éducation supérieure parrainé par la FICCI et à l'assemblée générale annuelle de l'Association des universités indiennes.

Quinze recteurs canadiens ont déjà confirmé leur présence. La mission a pour but de faire connaître l'expertise des universités canadiennes, de renforcer l'image de marque du Canada, ainsi que de créer pour le gouvernement fédéral des occasions de prendre des engagements stratégiques et de procéder à des annonces au nom du milieu universitaire. L'AUCC prévoit mener simultanément une campagne médiatique au Canada et en Inde visant à faire du Canada un partenaire de choix pour les établissements d'enseignement supérieur indien. L'AUCC sollicite la participation de ministres à la mission et l'invitation semble susciter un vif intérêt.

Au cours de l'été, l'AUCC sondera brièvement les participants à la mission ainsi que les établissements membres (par l'intermédiaire des agents de liaison internationale) pour s'assurer que la mission poursuit des objectifs concrets. Elle déterminera quelles sont les ressources actuellement consacrées à des activités ciblant l'Inde (ou qui pourraient l'être) et pouvant faire l'objet d'une annonce pendant la mission.

Pour obtenir un complément d'information sur l'atelier de juin, la mission de novembre ou nos activités de promotion d'intérêts liées à l'Inde, veuillez communiquer avec Pari Johnston, directrice de la Division des relations internationales, à <pjohnsto@aucc.ca> ou au poste 253.

Formation d'un consortium voué au marketing international de l'éducation

Le nouveau consortium voué au marketing international de l'éducation est allé de l'avant et les dirigeants de cinq associations nationales du secteur de l'éducation ont signé, le 29 juin, un protocole d'entente pour officialiser le regroupement.

Formé de l'AUCC, de l'Association des collèges communautaires du Canada, du Bureau canadien de l'éducation internationale, de l'Association canadienne des écoles publiques – International et de Langues Canada, le consortium élaborera un mécanisme pour coordonner et mettre en œuvre des activités de marketing de l'éducation à l'international.

La signature du protocole enverra un signal clair aux gouvernements fédéral et provinciaux et soulignera l'unité du secteur de l'éducation.

Pour faire progresser la planification d'activités de marketing du consortium, un comité directeur s'est réuni le 22 juin en marge du congrès du British Columbia Council for International Education. Des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada ont également assisté à la réunion afin de discuter d'un plan d'action pour le consortium.

Mission fructueuse au Chili

Une délégation de 20 Canadiens, dont 10 représentants d'établissements membres de l'AUCC, a effectué à la mi-mai une mission couronnée de succès pour promouvoir l'éducation au Chili. Financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ce projet pilote a été organisé conjointement par l'AUCC, le Bureau canadien de l'éducation internationale et l'Association des collèges communautaires du Canada. Les trois organisations sont aussi partenaires du nouveau consortium canadien pour le marketing international de l'éducation (voir l'article précédent).

Parmi les faits saillants de la mission au Chili, mentionnons une présence coordonnée du Canada à plusieurs salons nationaux de l'éducation, des activités dans le cadre du partenariat canado-chilien en matière d'éducation tenues à Santiago, à Valparaiso et à Valdivia, ainsi que des séances d'information stratégique organisées par l'ambassade du Canada à Santiago, l'association représentant les universités du Chili et l'organisme chilien de financement de la recherche.

La mission a permis de promouvoir l'excellence du système d'éducation canadien auprès des étudiants, des établissements d'enseignement supérieur et des fonctionnaires chiliens. Elle a par ailleurs fourni aux participants canadiens une plateforme pour améliorer leurs relations avec des partenaires chiliens nouveaux ou existants, et mieux comprendre la

dynamique de cet important marché. Les leçons tirées de cette expérience orienteront les initiatives prévues par le consortium dans d'autres marchés cibles.

Soulignons aussi que le renouvellement du protocole d'entente liant l'AUCC et le Conseil chilien des recteurs a été signé lors d'une cérémonie officielle organisée à Santiago par Victor Pérez Vera, le recteur de l'Université du Chili. Le personnel des deux associations et les participants universitaires à la mission se sont également rencontrés pour élaborer un plan d'action visant à améliorer les partenariats entre établissements.

Image cohérente du Canada présentée au congrès 2010 de la NAFSA

Le pavillon du Canada au congrès 2010 de l'Association des éducateurs internationaux (NAFSA), qui présentait un message fort et cohérent pour promouvoir l'éducation au Canada, a connu un grand succès parmi les visiteurs.

Des membres du personnel de l'AUCC et des représentants d'une quarantaine d'universités canadiennes ont participé au congrès de la NAFSA qui se tenait cette année à Kansas City du 31 mai au 4 juin et qui a attiré environ 7 500 participants de plus de 100 pays.

Le pavillon du Canada affichait les couleurs de la nouvelle image de marque *Imagine Education au/in Canada*, et quelque 400 invités et partenaires étrangers ont assisté à une réception donnée par le Canada en collaboration avec l'AUCC.

L'AUCC a également participé à une séance consacrée au processus de Bologne en compagnie d'homologues européens ainsi qu'à un atelier destiné aux partenaires universitaires canadiens et norvégiens.

L'an prochain, le congrès de la NAFSA aura lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, et sera l'occasion de faire connaître le Canada au monde entier. L'AUCC collaborera avec les organisateurs, le gouvernement fédéral et les partenaires du consortium pour assurer une présence forte et coordonnée.

Coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur en Haïti

Plus de 100 cadres supérieurs d'universités provenant d'Haïti et de pays partenaires dont le Canada, la France et la Belgique se sont réunis le mois dernier à l'Université de Montréal pour élaborer un plan d'action visant la reconstruction du système d'enseignement supérieur en Haïti à la suite du tremblement de terre de janvier dernier. Intitulée « Les assises internationales », la rencontre était organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Les dirigeants universitaires haïtiens ont souligné les besoins pressants sur le plan des infrastructures, de la rémunération des professeurs et de la qualité, tandis que plusieurs

partenaires ont présenté des idées et des propositions pour leur venir en aide. L'AUF a présenté un plan d'action consolidé qui permettra d'orienter les activités de reconstruction. L'Agence mettra également sur pied un groupe de travail international chargé de mettre en œuvre les prochaines étapes, dont l'obtention de fonds auprès des partenaires et des gouvernements pour le financement de projets comme la création de bourses destinées aux étudiants et aux professeurs, un projet de campus numérique et la création d'un conseil des recteurs haïtiens. L'AUCC a pris part aux Assises et appuiera les efforts du groupe de travail. Tous les documents issus de la conférence peuvent être consultés au <http://www.assises-haiti.info>.

L'AUCC continue également d'agir comme rassembleuse auprès des organisations nationales et provinciales du secteur de l'éducation postsecondaire qui souhaitent que la stratégie du Canada en matière de coopération pour le développement inclue un volet consacré à l'enseignement supérieur. Des membres du groupe de travail poursuivront le dialogue avec l'Agence canadienne de développement international, qui tente toujours d'obtenir la participation de partenaires de la société civile à ses activités en Haïti.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale a aussi lancé un nouveau concours financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin de répondre aux besoins d'Haïti en matière d'éducation postsecondaire. Le concours comprend plusieurs volets, dont des bourses visant de courts séjours au Canada destinées aux étudiants et aux professeurs, des projets pour les établissements et la conception de cours en ligne dans des secteurs clés. Les lignes directrices du concours ont été communiquées au réseau des agents de liaison internationale de l'AUCC.